

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de plus 10 000 habitants : VILLE DE FRANCONVILLE (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

TRANSMIS LE 30/03/2022

REÇU LE 30/03/2022

AFFICHÉ LE 01/04/2022

NOTIFIÉ LE 01/04/2022

PUBLIÉ LE 01/04/2022

EXÉCUTOIRE LE 01/04/2022

Numéro SIRET : 21950252300018

POSTE COMPTABLE : FRANCONVILLE - LE PARISIS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : VILLE DE FRANCONVILLE-BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Caractère Exécutoire

Par délégation du Maire  
L'Adjoint au Maire



*Patrick Boullé*

*Patrick Boullé*  
Le 1<sup>er</sup> avril 2022

Sous-préfecture d'Argenteuil

30 MAR. 2022

ARRIVEE